

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## 1. Identification

### utilisée sur

Nom du produit Magic Lube® Silicone

### Autres moyens d'identification

Code produit(s) (650) (651) (656) (657)

Synonymes Composé de silicone

### Numéro d'enregistrement NSF H-1

122832

### Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Lubrifiants, graisses et produits antiadhésifs

Utilisations déconseillées Pas d'information disponible

### Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Supplier Identification Aladdin Equipment Co., Inc

Adresse 900 Sarasota Center Blvd  
Sarasota, FL 34240 USA

Téléphone 941-371-3732

### Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

CHEMTREC, É.U. (24/7)

US 1-800-424-9300

INTERNATIONAL +1-703-527-3877

## 2. Identification des dangers

### Statut OSHA/HCS

Alors que ce produit n'est pas considéré dangereux selon la norme OSHA sur la communication de renseignements à l'égard des matières dangereuses (29 CFR 1910.1200), cette FDS contient des informations utiles critiques pour une manipulation prudente et une utilisation convenable du produit. Cette FDS devrait être conservée et mise à la disposition des employés et tout autre utilisateur du produit.

### Classement de la substance ou du mélange

Non classé.

Le produit ne contient aucune substance qui, à sa concentration donnée, est considérée comme dangereuse pour la santé.

**Apparence** Blanc translucide

**État physique** Pâte / Gel

**Odeur** Aucune

### Éléments d'étiquetage SGH

Mention d'avertissement Pas de mention de danger.

Mentions de danger Aucun effet important ou danger critique connu.

### Conseils de prudence

Prévention Non applicable.

Intervention Non applicable.

Stockage Non applicable.

Élimination Non applicable.

### Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification/DSNCA/DPNCA

Aucun connu.

## 3. Composition/information sur les ingrédients

### Substance/préparation

Mélange

### Numéro CAS / autres identificateurs uniques

**Numéro CAS** Non applicable.

**Code du produit** (650) (651) (656) (657)

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

## 4. Premiers soins

### Description des premiers soins nécessaires

<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. En cas d'irritation, consulter un médecin.
<b>Inhalation</b>	Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
<b>Contact avec la peau</b>	Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
<b>Ingestion</b>	Laver la bouche avec de l'eau. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Consulter un médecin si des symptômes se développent.

### Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

#### Effets aigus potentiels sur la santé

<b>Contact avec les yeux</b>	Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Inhalation</b>	Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Contact avec la peau</b>	Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Ingestion</b>	Aucun effet important ou danger critique connu.

#### Signes/symptômes de surexposition

<b>Contact avec les yeux</b>	Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Inhalation</b>	Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Contact avec la peau</b>	Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Ingestion</b>	Aucun effet important ou danger critique connu.

### Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

<b>Note au médecin traitant</b>	Traitement symptomatique requis.
<b>Traitements particuliers</b>	Pas de traitement particulier.
<b>Protection des sauveteurs</b>	Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

Voir Information toxicologique (section 11)

## 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

### Moyens d'extinction

<b>Agents extincteurs appropriés</b>	Utiliser des poudres chimiques sèches, du CO <sub>2</sub> , de l'eau vaporisée (brouillard) ou de la mousse.
<b>Agents extincteurs inappropriés</b>	Aucun connu.
<b>Dangers spécifiques du produit</b>	Aucun risque spécifique d'incendie ou d'explosion.
<b>Produit de décomposition thermique dangereux</b>	Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: dioxyde de carbone monoxyde de carbone composés halogénés oxyde/oxydes de métal
<b>Mesures spéciales de protection pour les pompiers</b>	Aucune mesure spéciale n'est requise.

**Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu** Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

**Pour le personnel non affecté aux urgences** Porter un équipement de protection individuelle approprié.

**Intervenants en cas d'urgence** Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout enseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».

**Précautions environnementales** Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

**Petit déversement** Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

**Grand déversement** Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Empêcher la pénétration dans les égouts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Éliminer les déversements dans une station de traitement des effluents ou procéder de la façon suivante. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir Section 13). Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Nota: Voir section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir section 13 pour l'élimination des déchets.

## 7. Manutention et stockage

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

**Mesures de protection** Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

**Conseils sur l'hygiène générale au travail** Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Consulter également la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.

**Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités** Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### Paramètres de contrôle

#### États-Unis

##### Limites d'exposition professionnelle

Aucun.

#### Canada

##### Limites d'exposition professionnelle

Aucun.

<b>Contrôles d'ingénierie appropriés</b>	Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air.
<b>Contrôle de l'action des agents d'environnement</b>	Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement.
<b><u>Mesures de protection individuelle</u></b>	
<b>Mesures d'hygiène</b>	Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé.
<b>Protection oculaire/faciale</b>	Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, à la buée, aux gaz ou aux poussières.
<b><u>Protection de la peau</u></b>	
<b>Protection des mains</b>	Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire.
<b>Protection du corps</b>	L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.
<b>Autre protection pour la peau</b>	Il faut sélectionner des chaussures appropriées et toute autre mesure appropriée de protection de la peau en fonction de la tâche en cours et des risques en cause et cette sélection doit être approuvée par un spécialiste avant de manipuler ce produit.
<b>Protection respiratoire</b>	En fonction du risque et de la possibilité d'une exposition, choisir un respirateur qui est conforme à la norme ou certification appropriée. Les respirateurs doivent être utilisés suivant un programme de protection pour assurer un ajustement, une formation appropriée et d'aspects d'utilisation importants.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### Apparence

<b>État physique</b>	Semi-solide.
<b>Couleur</b>	Blanc translucide.
<b>Odeur</b>	Légère.
<b>Seuil olfactif</b>	Non disponible.
<b>pH</b>	Non disponible.
<b>Point de fusion</b>	Non disponible.
<b>Point d'ébullition</b>	Non disponible.
<b>Point d'éclair</b>	Vase ouvert: 298.89°C (570°F) [Cleveland.]
<b>Taux d'évaporation</b>	Non disponible.
<b>Inflammabilité (solides et gaz)</b>	Non disponible.
<b>Limites inférieure et supérieure d'explosion (d'inflammation)</b>	Non disponible.
<b>Tension de vapeur</b>	Non disponible.
<b>Densité de vapeur</b>	Non disponible.
<b>Densité relative</b>	1.03 g/ml
<b>Solubilité</b>	Insoluble dans l'eau.
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau</b>	Non disponible.
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Non disponible.
<b>Température de décomposition</b>	Non disponible.
<b>Viscosité</b>	Non disponible.

## 10. Stabilité et réactivité

<b>Réactivité</b>	Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.
<b>Stabilité chimique</b>	Le produit est stable.
<b>Risque de réactions dangereuses</b>	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.
<b>Conditions à éviter</b>	Ne pas chauffer au-delà du point d'éclair.
<b>Matériaux incompatibles</b>	Réactif ou incompatible avec les matières suivantes : Soudage, matières oxydantes.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

## 11. Données toxicologiques

### Renseignements sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

Il n'existe aucune donnée disponible.

#### Irritation/Corrosion

Il n'existe aucune donnée disponible.

#### Sensibilisation

Il n'existe aucune donnée disponible.

#### Mutagénicité

Il n'existe aucune donnée disponible.

#### Cancérogénicité

Il n'existe aucune donnée disponible.

#### Toxicité pour la reproduction

Il n'existe aucune donnée disponible.

#### Tératogénicité

Il n'existe aucune donnée disponible.

#### Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique -

Il n'existe aucune donnée disponible.

#### Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées -

Il n'existe aucune donnée disponible.

#### Risque d'absorption par aspiration

Il n'existe aucune donnée disponible.

### **Renseignements sur les voies d'exposition probables**

Contact cutané. Contact avec les yeux. Inhalation. Ingestion.

### **Effets aigus potentiels sur la santé**

<b>Contact avec les yeux</b>	Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Inhalation</b>	Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Contact avec la peau</b>	Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Ingestion</b>	Aucun effet important ou danger critique connu.

### **Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques**

<b>Contact avec les yeux</b>	Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Inhalation</b>	Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Contact avec la peau</b>	Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Ingestion</b>	Aucun effet important ou danger critique connu.

### **Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme** **Exposition de courte durée**

<b>Effets immédiats possibles</b>	Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Effets différés possibles</b>	Aucun effet important ou danger critique connu.

### **Exposition de longue durée**

<b>Effets immédiats possibles</b>	Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Effets différés possibles</b>	Aucun effet important ou danger critique connu.

### Effets chroniques potentiels sur la santé

Généralité	Aucun effet important ou danger critique connu.
Cancérogénicité	Aucun effet important ou danger critique connu.
Mutagénicité	Aucun effet important ou danger critique connu.
Tératogénicité	Aucun effet important ou danger critique connu.
Effets sur le développement	Aucun effet important ou danger critique connu.
Effets sur la fertilité	Aucun effet important ou danger critique connu.

### Valeurs numériques de toxicité

#### Estimations de la toxicité aiguë

Il n'existe aucune donnée disponible.

## 12. Données écologiques

### Toxicité

Il n'existe aucune donnée disponible.

### Persistance et dégradation

Il n'existe aucune donnée disponible.

### Potentiel de bioaccumulation

Il n'existe aucune donnée disponible.

### Mobilité dans le sol

**Coefficient de répartition sol/eau (Koc)** Non disponible.

### Autres effets nocifs

Aucun effet important ou danger critique connu.

## 13. Données sur l'élimination

### Méthodes d'élimination

Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Les conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

## 14. Informations relatives au transport

	DOT	TDG	IMDG	IATA
Numéro ONU	Non réglementé.	Non réglementé.	Non réglementé.	Non réglementé.
Désignation officielle de transport de l'ONU	-	-	-	-
Classe de danger relative au transport	-	-	-	-
Groupe d'emballage	-	-	-	-
Dangers environnementaux	Non.	Non.	Non.	Non.
Autres informations	-	-	-	-

**AERG:** Non applicable.

### Protections spéciales pour l'utilisateur

**Transport avec les utilisateurs locaux:** toujours transporter dans des contenants qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

## 15. Informations sur la réglementation

**Réglementations États-Unis** **TSCA 8(a) PAIR:** Diméthyle de silicone et siloxanes; Octaméthylcyclotétrasiloxane  
**Exemption/Exemption partielle TSCA 8(a) CDR:** Indéterminé  
**Inventaire des États-Unis (TSCA 8b):** Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

**Article 112(b) Polluants atmosphériques dangereux (HAPs) du Clean Air Act (Loi sur la pureté de l'air)** Non inscrit

**Substances de catégorie 1 de l'article 602 du Clean Air Act (Loi sur la pureté de l'air)** Non inscrit

**Substances de catégorie 2 de l'article 602 du Clean Air Act (Loi sur la pureté de l'air)** Non inscrit

**Produits chimiques de la liste 1 de la DEA (précurseurs chimiques)** Non inscrit

**Produits chimiques de la liste 2 de la DEA (produits chimiques essentiels)** Non inscrit

### SARA 302/304

#### Composition/information sur les ingrédients

Aucun produit n'a été trouvé.

**SARA 304 RQ** Non applicable.

### SARA 311/312

**Classification** Non applicable.

### SARA 313

Il n'existe aucune donnée disponible.

### Réglementations d'État

**Massachusetts** Aucun des composants n'est répertorié.

**New York** Aucun des composants n'est répertorié.

**New Jersey** Aucun des composants n'est répertorié.

**Pennsylvanie** Aucun des composants n'est répertorié.

#### Californie prop. 65

Aucun produit n'a été trouvé.

### Canada

#### Listes canadiennes

**INRP canadien** Aucun des composants n'est répertorié.

**Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la**

**protection de l'environnement)**

**Inventaire du Canada** Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

### Listes internationales

#### Répertoire national

**Australie** Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

**Chine** Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

**Nouvelle-Zélande** Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

**Philippines** Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

**République de Corée** Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

**Taiwan** Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

## 16. Autres informations

### Hazardous Material Information System (États-Unis)

**Santé: 1 Inflammabilité: 1 Risques physiques: 1**

Mise en garde : Les évaluations HMIS® sont basées sur une échelle de 0 à 4, 0 représentant des dangers ou des risques minimes et 4 représentant des dangers ou des risques significatifs. Bien que les évaluations HMIS® et l'étiquette associée ne soient pas obligatoires sur les FS ou les produits quittant une installation régie en vertu du règlement 29 CFR 1910.1200, le préparateur a le choix de les fournir, le cas échéant. Les évaluations HMIS® sont à utiliser dans le cadre de la mise en oeuvre d'un programme HMIS® complet. HMIS® est une marque déposée et une marque de service de l'American Coatings Association, Inc.

C'est au client qu'il revient de déterminer le code EPI de cette matière. Pour en savoir plus sur les codes d'équipement de protection individuelle (EPI) HMIS®, voir le manuel de mise en oeuvre HMIS®.

### National Fire Protection Association (États-Unis)

**Santé: 1 Inflammabilité: 1 Instabilité: 1**

Réimprimé avec la permission de NFPA 704-2001, 'Identification of the Hazards of Materials for Emergency Response Copyright (C) 1997, National Fire protection Association, Quincy, MA 02269. Cette reproduction n'est pas la position complète et officielle de la 'National Fire Protection Association', sur le sujet en référence, qui ne peut être représentée que par le standard, dans son entièreté.

Copyright (C) 2001, National Fire protection Association, Quincy, MA, 02269. Ce système d'avertissement est proposé dans l'intention d'être appliqué et interprété par des personnes qui ont reçu une formation appropriée pour identifier les dangers des produits chimiques, pour les incendies, la santé et la réactivité. L'utilisateur est référé à un certain nombre limité de produits chimiques avec des classifications recommandées dans le NFPA 49 et NFPA 325, qui devraient être utilisées comme guide seulement. Que les produits chimiques soient ou non classés selon NFPA, toute personne utilisant les systèmes 704 pour classer des produits chimiques, le font à leurs risques.

### Procédure utilisée pour préparer la classification

Classification	Justification
Non classé.	

### Historique

**Date d'édition** November 14, 2023

**Date de publication précédente** December 11, 2018

**Version**

### Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.